

**EXEMPLAIRE A SIGNER  
PUIS RETOUR E&Y**

## **Collectis**

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**JMH CONSEIL**  
65, rue Alexandre Dumas  
75020 Paris  
S.A.R.L. au capital de € 50.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG et Autres**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Collectis**

Exercice clos le 31 décembre 2016

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Collectis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 4.2.13 « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

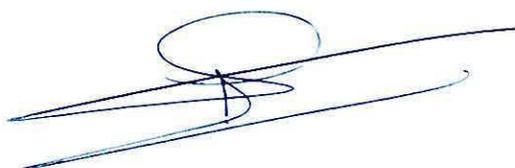
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 22 mars 2017

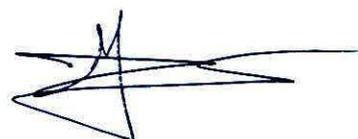
Les Commissaires aux Comptes

JMH CONSEIL

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

Vincent Corrège

ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent vertical stroke and several horizontal strokes.

Frédéric Martineau



**Société anonyme au capital de 1.766.753 euros**  
**réparti en 35.335.060 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune**

**Siège social : 8 rue de la Croix Jarry**

**75013 Paris**

**428 859 052 RCS Paris**

---

**COMPTES ANNUELS**

**POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016**

---

**SOMMAIRE**

<b>1.</b>	<b><u>BILAN AU 31 DECEMBRE 2016 – ACTIF</u></b> .....	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b><u>BILAN AU 31 DECEMBRE 2016 – PASSIF</u></b> .....	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b><u>COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016</u></b> .....	<b>5</b>
<b>4.</b>	<b><u>ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS</u></b> .....	<b>6</b>
	<b><u>4.1 Présentation de la Société et faits significatifs de l'exercice 2016</u></b> .....	<b>6</b>
	<b><u>4.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation</u></b> .....	<b>7</b>
	<b><u>4.3 Notes relatives au bilan</u></b> .....	<b>11</b>
	<b><u>4.4 Notes relatives au compte de résultat</u></b> .....	<b>19</b>
	<b><u>4.5 Engagements hors bilan</u></b> .....	<b>21</b>
	<b><u>4.6 Effectifs moyens</u></b> .....	<b>22</b>
	<b><u>4.7 Rémunération des organes de direction</u></b> .....	<b>22</b>
	<b><u>4.8 Evènements postérieurs à la clôture</u></b> .....	<b>22</b>
	<b><u>4.9 Filiales et participations</u></b> .....	<b>22</b>
	<b><u>4.10 Transactions avec les parties liées</u></b> .....	<b>23</b>

**1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2016 – ACTIF**

Montants exprimés en euros	31 décembre 2016			31 décembre 2015
	Brut	Amort, provisions	Net	Net
<b>ACTIF</b>				
Marques	-	-	-	66 703
Logiciels informatiques	493 115	375 110	118 005	60 486
Brevets	4 386 357	3 639 777	746 580	880 097
Licences biologiques	36 083	36 083	-	-
Fonds commercial	18 003 392	8 416 064	9 587 328	9 587 328
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	397 089	-	397 089	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>23 316 036</b>	<b>12 467 034</b>	<b>10 849 002</b>	<b>10 594 614</b>
Terrains	-	-	-	-
Constructions - Installations générales	3 620 765	2 216 613	1 404 152	846 499
Installations techniques, matériels	3 493 923	2 726 082	767 841	960 115
Installations générales, agencements	7 207	6 840	367	4 473
Matériel de bureau et informatique, mobilier	752 803	272 771	480 032	104 037
Immobilisations corporelles en cours	69 290	-	69 290	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 943 988</b>	<b>5 222 306</b>	<b>2 721 682</b>	<b>1 915 123</b>
Titres de participations	36 376 009	-	36 376 009	9
Créances rattachées aux participations	71 614 001	-	71 614 001	36 376 000
Autres immobilisations financières	646 309	239	646 070	722 680
<b>Immobilisations financières</b>	<b>108 636 319</b>	<b>239</b>	<b>108 636 080</b>	<b>37 098 688</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>139 896 343</b>	<b>17 689 579</b>	<b>122 206 764</b>	<b>49 608 426</b>
<b>Stocks</b>	<b>112 199</b>	<b>-</b>	<b>112 199</b>	<b>157 589</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>85 293</b>	<b>-</b>	<b>85 293</b>	<b>-</b>
Clients et comptes rattachés	5 916 600	272 512	5 644 088	5 826 949
Autres créances	11 327 140	1 106 052	10 221 088	18 228 265
<b>Créances</b>	<b>17 243 741</b>	<b>1 378 564</b>	<b>15 865 176</b>	<b>24 055 213</b>
Valeurs mobilières de placement	89 871 623	-	89 871 623	30 361 385
Liquidités	119 410 713	-	119 410 713	260 259 998
<b>Divers</b>	<b>209 282 336</b>	<b>-</b>	<b>209 282 336</b>	<b>290 621 383</b>
<b>Total actif circulant</b>	<b>226 723 569</b>	<b>1 378 564</b>	<b>225 345 004</b>	<b>314 834 185</b>
Charges constatées d'avance	6 129 253	-	6 129 253	3 817 568
Ecart de conversion - Actif	29 195	-	29 195	237 454
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>6 158 448</b>	<b>-</b>	<b>6 158 448</b>	<b>4 055 022</b>
<b>TOTAL DEL'ACTIF</b>	<b>372 778 359</b>	<b>19 068 143</b>	<b>353 710 216</b>	<b>368 497 634</b>

**2. BILAN AU 31 DECEMBRE 2016 – PASSIF**

Montants exprimés en euros

<b>PASSIF</b>	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
Capital social	1 766 753	1 758 931
Primes d'émission, de fusion, d'apport	396 550 983	395 909 313
Réserve légale	-	-
Réserves réglementées	53 419	58 394
Autres réserves	-	-
Dévolution	-	-
Report à nouveau	(104 374 029)	(115 744 697)
Résultat net de l'exercice	5 799 641	11 370 668
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>299 796 767</b>	<b>293 352 609</b>
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Autres fonds propres	-	1 838 650
<b>Autres fonds propres</b>	<b>-</b>	<b>1 838 650</b>
Provisions pour risques	2 192 208	821 246
Provisions pour charges	5 251	369 061
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>2 197 459</b>	<b>1 190 307</b>
Emprunts et crédits bancaires	-	-
Emprunts et dettes financières	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	18 381	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 125 087	5 292 019
Dettes fiscales et sociales	3 498 040	10 251 866
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	217 583	-
Autres dettes	558 631	1 858 318
<b>Total des dettes</b>	<b>15 417 721</b>	<b>17 402 203</b>
Produits constatés d'avance	36 229 001	53 945 822
Ecarts de conversion - Passif	69 267	768 042
<b>Divers</b>	<b>36 298 268</b>	<b>54 713 864</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>353 710 216</b>	<b>368 497 634</b>

**3. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016**

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
Ventes de marchandises		
Production de biens et services	43 952 432	52 671 168
Autres produits des activités annexes		
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>43 952 432</b>	<b>52 671 168</b>
Production stockée		
Production immobilisée	29 507	-
Subventions d'exploitation	1 294 067	365 286
Reprises sur provisions et transferts de charges	675 557	373 142
Autres produits	110	121 141
<b>Produits d'exploitation (Sous total I)</b>	<b>45 951 673</b>	<b>53 530 736</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 242 714	1 461 172
Variation de stock de matières premières et approvisionnements	45 390	(22 576)
Autres achats et charges externes	27 375 204	16 475 049
Impôts et taxes assimilées	530 573	819 791
Salaires et traitements	7 295 979	6 547 826
Charges sociales	9 592 557	15 372 407
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
<i>sur immobilisations : dotations aux amortissements</i>	1 279 123	1 055 286
<i>sur actif circulant : dotations aux provisions</i>	159 836	9 067 791
Autres charges de gestion courante	1 210 435	2 265 215
<b>Total des charges d'exploitation (Sous total II)</b>	<b>49 731 811</b>	<b>53 041 959</b>
<b>R.1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>(3 780 138)</b>	<b>488 777</b>
Autres intérêts et produits assimilés	1 516 240	1 681 972
Reprises sur provisions et transferts de charges	218 056	10 392
Différences positives de change	4 489 176	7 387 893
<b>Total des produits financiers (Sous total III)</b>	<b>6 223 472</b>	<b>9 080 256</b>
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	1 605 256	190 163
Intérêts et charges assimilés	129 886	192 836
Différences négatives de change	2 891 282	1 470 080
<b>Total des charges financières (Sous total IV)</b>	<b>4 626 423</b>	<b>1 853 080</b>
<b>R.2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>1 597 048</b>	<b>7 227 177</b>
<b>R.3. Résultat courant avant impôts (R.1+R.2)</b>	<b>(2 183 090)</b>	<b>7 715 954</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	45 625	11 541
Produits exceptionnels sur opérations en capital	315 671	262 420
Reprises sur provisions et transferts de charges	466 068	762 122
<b>Total des produits exceptionnels (Sous total V)</b>	<b>827 364</b>	<b>1 036 084</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 477	66 264
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	501 733	1 967 234
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	414 263	386 625
<b>Total des charges exceptionnelles (Sous total VI)</b>	<b>933 473</b>	<b>2 420 124</b>
<b>R.4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>(106 109)</b>	<b>(1 384 040)</b>
R.5. Résultat avant impôt (R.3+R.4)	(2 289 198)	6 331 913
Impôts sur les sociétés (VII)	(8 088 839)	(5 038 754)
<b>Résultat de l'exercice (R.5+VII)</b>	<b>5 799 641</b>	<b>11 370 668</b>
<b>Nombres d'actions ordinaires</b>	<b>35 335 060</b>	<b>35 178 614</b>
<b>Résultat par actions</b>	<b>0,16</b>	<b>0,32</b>

## ➤ 4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### 4.1 Présentation de la Société et faits significatifs de l'exercice 2016

Collectis S.A. (ci-après dénommée « Collectis » ou « nous ») est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris. Nous sommes une entreprise spécialisée dans l'ingénierie du génome et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits dans le domaine émergent de l'immuno-oncologie. Nos produits candidats, fondés sur des cellules T aux gènes sélectivement modifiés, et qui expriment des récepteurs antigéniques chimériques, ou CAR, visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cancers. Nos technologies de ciblage génique nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques, ce qui signifie qu'elles proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Outre notre activité en matière d'immuno-oncologie, nous explorons également l'utilisation de nos technologies de modification ciblée des gènes dans d'autres applications thérapeutiques, et cherchons, au sein de notre filiale Collectis Plant Sciences, à développer des produits alimentaires plus sains pour une population en croissance.

Le 30 mars 2015, nous avons émis 5 500 500 actions (American Depositary Shares) sur le Nasdaq pour un montant de €211,5 million d'euros. Les charges liées à l'introduction en bourse en été imputées en prime d'émission pour 16.735k€.

En 2015, Collectis a signé un avenant à l'accord de collaboration conclu avec Les Laboratoires Servier (ou Servier), dans lequel Servier a exercé l'option de licence exclusive et mondiale sur les droits portant sur UCART 19, une thérapie allogénique fondée sur des cellules CART-T ciblant les tumeurs hématologiques et qui est sur le point d'entrer en phase 1 de développement. Cette opération a donné lieu à l'encaissement de 38.2 millions d'euros et la reconnaissance de 18.8 million d'euros en chiffre d'affaires.

En novembre 2015, Pfizer et Servier ont annoncé avoir conclu un accord de licence et de collaboration mondiale exclusive, incluant la concession par Servier à Pfizer des droits exclusifs pour développer et commercialiser UCART19 aux Etats-Unis.

Nous avons également conclu des alliances de recherche et de développement à la fois Weill Cornell Medical College et l'Université du Texas MD Anderson Cancer Center qui visent à développer des immunothérapies ciblées pour les patients souffrant de tumeurs liquides. L'alliance avec l'Université du Texas MD Anderson Cancer Center concerne UCARTCS1, UCART22, UCART38 dans ALL cellules T (leucémie lymphocytaire aiguë) et UCART123 dans une maladie rare non curable BPDCN Tumeur des cellules dendritiques) et l'alliance avec Weill Cornell Medical Collège ne concerne que UCART123

Fin Aout 2015, la société ECTYCELL fille de Collectis a fusionné avec la société Collectis Bioresearch fille de Collectis avec un effet rétroactif au 01 Janvier 2015. Cette fusion a engendré un Mali Technique de 8.416 k€.

En décembre 2015 la société Collectis Bioresearch a été absorbée par Collectis avec un effet rétroactif au 01 janvier 2015. Cette fusion a généré un Boni de fusion de 2.045 k€. Le Mali technique constaté lors de la fusion de ECTYCELL vers Collectis Bioresearch a été déprécié en totalité sur Collectis, soit pour un montant de 8.416 k€.

En janvier 2016 Collectis a signé un nouvel accord avec CELLforCURE portant sur la production, selon les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF), de lots cliniques d'UCART123, le produit candidat phare de Collectis. CELLforCURE sera en charge de l'implémentation selon les Bonnes Pratiques de Fabrication des procédés de production conçus et développés par Collectis. En novembre 2016, nous annonçons le succès de la campagne de production de UCART123.

L'augmentation de capital Collectis Inc. intervenue en mars 2016 pour 80.000K\$ soit 71.614K€, a donné lieu à un décaissement Collectis de 62.588K€ et la compensation des créances de compte courant Collectis Inc. pour 9.025K€

En septembre 2016 Collectis a signé un amendement à l'accord de collaboration Servier pour la refacturation des coûts liés à la production de lots UCART19, cet accord a généré un revenu 4.200K€ sur l'année.

Fin 2016 nous avons encaissé les remboursements des « Crédit Impôt Recherche » 2014 et 2015 pour 3.476K€ et 5.709K€ respectivement.

Enfin, la stratégie mise en place par le management de Collectis consiste à exploiter le potentiel transformant de nos technologies de modification génique ciblée et de notre expertise, par le biais de deux plateformes de produits : notre plateforme d'ingénierie cellulaire conçue pour délivrer des produits thérapeutiques et notre plate-forme d'ingénierie de plantes conçue pour fournir des aliments plus sains à une population croissante.

## 4.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes de l'exercice 2016 sont présentés selon les règles et méthodes du Plan Comptable Général 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs futures sont susceptibles de différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

### ➤ 4.2 1 Immobilisations incorporelles

La Société n'immobilise pas de frais de recherche et développement. L'intégralité des coûts de recherche est affectée en charges au compte de résultat.

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les marques et les brevets.

- Les logiciels sont amortis linéairement sur 1 à 3 ans.
- Les brevets acquis sont immobilisés et amortis sur la durée d'utilité de ces derniers au moment de l'acquisition et sur une durée maximale de 20 ans.

Les immobilisations incorporelles peuvent faire l'objet d'une dépréciation au cas par cas, lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable. Les dépréciations sont directement inscrites à l'actif en diminution de la valeur des éléments correspondants.

Le règlement n°ANC-2015-06 du 23 novembre 2015, prévoit qu'à l'ouverture de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016, le mali technique de fusion comptabilisé dans les comptes annuels des entreprises industrielles et commerciales est affecté, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes.

Selon l'affectation ainsi définie, le mali technique de fusion, et le cas échéant les dépréciations associées, sont reclassés au bilan dans les comptes prévus à cet effet. Le cas échéant, le mali technique de fusion est amorti ou déprécié de façon prospective.

N'étant pas rattachable à des actifs du bilan, ce mali demeure inscrit en fond commercial et a subi un test de dépréciation.

#### ➤ 4.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique (Prix d'achat et frais accessoires)

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire et selon la méthode des composants en fonction de la durée de vie restante. Les taux pratiqués sont les suivants :

- Matériel de laboratoire de 3 à 10 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans
- Mobilier de bureau 10 ans
- Agencement de 5 à 10 ans

#### ➤ 4.2.3 Immobilisations financières

Les actifs financiers sont essentiellement constitués par :

- Les titres de participation ;

Les titres de participation correspondent aux titres des filiales détenus par la Société. Ces entités sont présentées dans le tableau des filiales et participations.

La valeur brute des titres de participations est constituée du coût d'achat de ces titres. Les frais d'acquisition sont pris en charge l'année où ils interviennent. A chaque clôture, une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute des titres est supérieure à l'estimation de la valeur d'utilité des titres concernés. Cette estimation est calculée sur la base d'informations prévisionnelles, des perspectives d'avenir et des rendements futurs des sociétés détenues.

- Les dépôts et cautionnements ;

- Les actions propres : La valeur d'inventaire des actions propres est constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice. Une dépréciation doit être constatée si cette valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat.

Les autres immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie liés à la location des locaux.

#### ➤ 4.2.4 Stocks

##### *Consommables*

Le stock de consommables (produits pharmaceutiques, chimiques, etc.) est valorisé au premier entré, premier sorti.

##### *Dépréciation des stocks*

Chaque catégorie de stocks fait l'objet d'un examen détaillé portant à la fois sur les volumes et la qualité des stocks et si nécessaire, des dépréciations sont constituées pour tenir compte des risques de non utilisation, de péremption.

➤ **4.2.5 Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas et sont dépréciées en fonction du risque évalué.

➤ **4.2.6 Disponibilités**

Les disponibilités sont composées de liquidités sur des comptes courants bancaires, de valeurs mobilières de placement et de dépôts à terme.

➤ **4.2.7 Subventions et avances conditionnées**

La Société bénéficie d'aides publiques sous forme de subventions d'exploitation ou d'avances conditionnées.

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société dont le remboursement est conditionnel, sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres »

➤ **4.2.8 Provisions pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

➤ **4.2.9 Engagements envers les salariés**

Les salariés de la Société peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements de retraite et assimilés au titre des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail au 31 décembre 2016 ont été évalués par une méthode statistique.

Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la Société est constitué de la somme des engagements individuels.

Les engagements envers les salariés ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en engagement hors bilan.

➤ **4.2.10 Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au poste « Ecart de conversion ». Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque, pour leur totalité.

➤ **4.2.11 Dettes**

Les dettes sont évaluées à leur montant nominal.

➤ **4.2.12 Plan de souscription d'actions**

L'attribution non gratuite de BSA ou BSPCE est inscrite dans les capitaux propres dans la rubrique « Primes d'émission, de fusion et d'apport » au prix d'attribution de ces bons.

Lors de l'exercice de ces bons, la création des actions sous-jacentes est réalisée par une augmentation de capital classique.

➤ **4.2.13 Reconnaissance du chiffre d'affaires**

*Accords de collaboration et licences*

Le Groupe a conclu des accords de collaboration en matière de recherche qui peuvent inclure des avances non remboursables, la vente de droits d'accès à la technologie, des paiements d'étape et des redevances. En outre, le Groupe accorde des licences sur sa technologie à des tiers, ce qui peut faire partie des accords de collaboration de recherche.

Les avances non remboursables sont différées et comptabilisées en chiffre d'affaires de façon étalée sur la période de l'accord de collaboration. Les ventes de technologie en vertu d'accords non résiliables, non remboursables et à prix fixe sont comptabilisées une fois que la technologie est livrée à la contrepartie et que le Groupe ne dispose plus d'un accès exclusif à cette technologie.

Les paiements d'étape représentent des montants reçus de partenaires au sein de ces accords de collaboration. Leur perception dépend de la réalisation de certains objectifs scientifiques, réglementaires ou commerciaux. Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à leur règlement par le tiers devant être levées par le Groupe. Les faits générateurs peuvent être des résultats scientifiques obtenus par le Groupe ou par le client ou encore des approbations réglementaires ou la commercialisation de produits issus des travaux de développement réalisés dans le cadre de l'accord.

Les produits résultant des redevances découlent, selon les termes contractuels, du droit du Groupe à un pourcentage des ventes de produits réalisées par ses contreparties. Ils sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement selon les termes de l'accord de collaboration lorsque les ventes peuvent être déterminées de façon fiable et que la recouvrabilité des créances nées des redevances à percevoir est raisonnablement assurée.

Les produits résultant des redevances de licences sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée des accords de licences.

*Vente de produits et de services*

Les produits provenant de la vente de produits et de services sont comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Le Groupe propose également à des clients des services de recherche qui sont comptabilisés en chiffre d'affaires lorsque les services sont rendus, soit en fonction du temps passé, soit de façon proportionnelle sur la durée du contrat en cas de paiement d'un montant fixe.

➤ **4.2.14 Crédit d'impôt recherche**

Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être imputé sur le montant de l'impôt sur les sociétés.

Ce crédit d'impôt est comptabilisé dans le poste « Impôts sur les sociétés ».

### ➤ 4.2.15 Résultat par action

Le résultat par action est calculé à partir du résultat et du nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

### ➤ 4.2.16 Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat et du nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice, ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives.

## 4.3 Notes relatives au bilan

### ➤ 4.3.1 Variation des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
		par acquisitions, créations, apports	par cessions à des tiers ou mises hors service	Transferts par virement de poste à poste		
<i>Montants exprimés en euros</i>						
Marques	66 703	-	66 703	-	-	-
Logiciels informatiques	368 088	125 027	-	-	-	493 115
Brevets	4 386 357	-	-	-	-	4 386 357
Licences biologiques	36 082	-	-	-	-	36 082
Fonds commercial	18 003 392	-	-	-	-	18 003 392
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	397 090	-	-	-	397 090
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>22 860 622</b>	<b>522 117</b>	<b>66 703</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23 316 036</b>
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions - Installations générales	2 548 083	1 072 682	-	-	-	3 620 765
Installations techniques, matériels	3 413 174	488 478	418 108	(10 379)	-	3 493 923
Installations générales, agencements	17 585	-	-	10 379	-	7 207
Matériel de bureau et informatique, mobilier	289 221	464 496	915	-	-	752 803
Immobilisations corporelles en cours	-	69 290	-	-	-	69 290
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 268 063</b>	<b>2 094 946</b>	<b>419 023</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 943 987</b>
Titres de participations	9 915	-	9 905	(36 376 000)	-	36 376 010
Créances rattachées aux participations	36 376 000	71 614 001	-	36 376 000	-	71 614 001
Autres immobilisations financières	722 680	-	76 371	-	-	646 309
<b>Immobilisations financières</b>	<b>37 108 595</b>	<b>71 614 001</b>	<b>86 276</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>108 636 320</b>
<b>Total</b>	<b>66 237 281</b>	<b>74 231 064</b>	<b>572 002</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>139 896 343</b>

Les 18M€ de fonds commercial sont constitués de 9.6M€ de Mali suite à la fusion Collectis Therapeutics en 2014 et 8.4M€ de Mali suite à la fusion de Collectis Bioresearch en 2015.

L'augmentation du poste de créances rattachées aux participations s'explique par l'augmentation de capital Collectis, Inc. intervenue en Mars 2016 pour 72M€, dont 9M€ viennent compenser le compte courant de Collectis, Inc. chez Collectis.

Le reclassement des 36M€ de créances rattachées aux participations en Titres de participation est la conséquence de l'émission de titres Calyxt, Inc. en 2016.

## ➤ 4.3.2 Variation des amortissements

<i>Montants exprimés en euros</i>	Amortissements cumulés au 01/01/2016	Dotations de l'exercice	Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif	Amortissements cumulés au 31/12/2016
Marques	66 703	-	66 703	-
Logiciels informatiques	307 602	67 508	-	375 110
Brevets	3 506 260	133 517	-	3 639 777
Licences biologiques	36 083	-	-	36 083
Fonds commercial	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 916 648</b>	<b>201 025</b>	<b>66 703</b>	<b>4 050 970</b>
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 701 584	605 184	90 155	2 216 613
Installations techniques, matériels	2 453 059	474 435	201 412	2 726 082
Installations générales, agencements	13 112	1 739	8 011	6 840
Matériel de bureau et informatique, mobilier	185 184	87 617	30	272 771
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 352 939</b>	<b>1 168 975</b>	<b>299 608</b>	<b>5 222 306</b>
<b>Total</b>	<b>8 269 587</b>	<b>1 369 999</b>	<b>366 311</b>	<b>9 273 276</b>

## ➤ 4.3.3 Stocks et en-cours

<i>Montants exprimés en euros</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Matières premières	-	-
En-cours de production	-	-
Produits finis	-	-
Consommables	112 199	157 589
Travaux à façon	-	-
Marchandises	-	-
<b>Montant brut</b>	<b>112 199</b>	<b>157 589</b>
<b>Dépréciation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Montant net</b>	<b>112 199</b>	<b>157 589</b>

## ➤ 4.3.4 Etat des créances par échéances

<i>Montants exprimés en euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	71 614 001	-	-	71 614 001
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	646 309	646 309	-	-
<b>Total créances sur actif immobilisé</b>	<b>72 260 310</b>	<b>646 309</b>	<b>-</b>	<b>71 614 001</b>
Clients et comptes rattachés	5 916 600	5 916 600	-	-
Clients douteux ou litigieux	-	-	-	-
Autres créances	85 293	85 293	-	-
Personnel et comptes rattachés	4 517	4 517	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	-
Crédit d'impôt recherche	7 371 838	7 371 838	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	1 522 950	1 522 950	-	-
Autres impôts taxes et versements assimilés	-	-	-	-
Subventions à recevoir	1 423 001	1 423 001	-	-
Groupe et associés	1 004 834	1 004 834	-	-
Débiteurs divers	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	6 129 253	5 352 036	282 624	494 593
Produits à recevoir	-	-	-	-
<b>Total créances sur actif circulant</b>	<b>23 458 287</b>	<b>22 681 070</b>	<b>282 624</b>	<b>494 593</b>
<b>Total</b>	<b>95 718 596</b>	<b>23 327 379</b>	<b>282 624</b>	<b>72 108 594</b>

## ➤ 4.3.5 Produits à recevoir

<i>Montants exprimés en euros</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Créances clients et comptes rattachés	2 154 173	1 796 919
Autres créances	-	395 659
Disponibilité - Interêts à recevoir	320 571	272 729
<b>Total</b>	<b>2 474 744</b>	<b>2 465 307</b>

Les créances clients correspondent à des factures à établir, et les disponibilités sont des intérêts courus à recevoir sur les placements financiers.

### ➤ 4.3.6 Provisions et Dépréciations

Montants exprimés en euros	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Transfert	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
				Utilisées	Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-	-	-
<b>Total provisions réglementées</b>	-	-	-	-	-	-
Provision pour litiges	564 585	413 542	-	102 965	336 463	538 679
Provision pour restructuration	31 871	-	-	15 663	10 957	5 251
Provisions pour pertes sur marché à terme	-	1 605 017	-	-	-	1 605 017
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-	-
Provisions pour perte de change	237 345	-	-	-	208 150	29 195
Provision pour risque et charges exceptionnels	356 506	21 070	-	356 260	-	19 316
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>1 190 307</b>	<b>2 039 629</b>	-	<b>476 888</b>	<b>555 590</b>	<b>2 197 458</b>
Dépréciation des immobilisations incorporelles	8 416 064	-	-	-	-	8 416 064
Dépréciation des immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Dépréciation des stocks et en cours	-	-	-	-	-	-
Dépréciation des comptes clients	231 039	138 767	-	-	97 293	272 513
Dépréciation des comptes du groupe	25 070	-	-	25 070	-	-
Dépréciation des immobilisations financières	9 906	239	-	9 906	-	239
Autres dépréciations	1 106 052	-	-	-	-	1 106 052
<b>Total dépréciation</b>	<b>9 788 131</b>	<b>139 005</b>	-	<b>34 976</b>	<b>97 293</b>	<b>9 794 867</b>
<b>Total</b>	<b>10 978 438</b>	<b>2 178 634</b>	-	<b>511 864</b>	<b>652 883</b>	<b>11 992 325</b>
-dont dotations et reprises d'exploitation		159 836		383 330	97 293	
-dont dotations et reprises financières		1 605 266		9 906	208 150	
-dont dotations et reprises exceptionnelles		413 542		116 628	347 440	

La provision pour litige est en partie constituée de litiges commerciaux pour 423k€ et de 116K€ de litiges Prudhommaux.

La dotation de la provision pour pertes sur marché à terme, correspond à la dépréciation pour perte de change sur les instruments financiers.

Les autres dépréciations correspondent à la dépréciation d'une créance pour subvention, qui a été constatée en 2014 par la société Ectycell, et se retrouve dans les comptes de Collectis du fait des fusions qui ont eu lieu en 2015

### ➤ 4.3.7 Etat des dettes par échéances

Montants exprimés en euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit :	-	-	-	-
- à un an maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus d'un an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
<b>Total des emprunts et dettes financières</b>	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	11 125 087	11 125 087	-	-
Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés	217 583	217 583	-	-
<b>Total des dettes fournisseurs</b>	<b>11 342 670</b>	<b>11 342 670</b>	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 793 278	1 793 278	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 520 803	1 520 803	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	183 958	183 958	-	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	577 011	577 011	-	-
Produits constatés d'avance	36 229 000	24 076 422	12 152 578	-
<b>Total</b>	<b>40 304 051</b>	<b>28 151 473</b>	<b>12 152 578</b>	-
<b>Total Dette</b>	<b>51 646 721</b>	<b>39 494 143</b>	<b>12 152 578</b>	-

#### ➤ 4.3.8 Charges à payer

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 860 026	3 808 509
Dettes fiscales et sociales	2 678 764	2 960 702
Autres dettes	31 604	6 011
<b>Total</b>	<b>12 570 393</b>	<b>6 775 222</b>

#### ➤ 4.3.9 Capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	0,05	35 178 614	156 446	-	35 335 060

#### ➤ 4.3.10 Instruments financiers donnant accès au capital

Date d'attribution	Type	Nombre de bons/actions émis au 31/12/2016	Nombre de bons/actions caducs/exercés au 31/12/2016	Nombre de bons/actions restants au 31/12/2016	Maximum d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice en euros
07/20/2007	(1) BSPCE C	228 767	102 475	126 292	131 182	13,75
02/28/2008	(1) BSPCE D	1 867	-	1 867	1 939	6,16
07/27/2010	(1) BSPCE E	59 108	39 406	19 702	20 464	7,97
03/24/2014	(2) BSA Trout	50 000	50 000	0	0	6,00
09/18/2012	(3) Free shares	102 099	102 099	0	0	
03/19/2013	(4) Free shares	102 000	100 000	2 000	2 000	
04/10/2014	(5) Free shares	100 000	100 000	0	0	
01/08/2015	(6) Free shares	50 000	-	50 000	50 000	
03/24/2015	(7) Stock Options	1 907 297	143 457	1 763 840	1 763 840	38,45
03/27/2015	(8) BSA	180 000	-	180 000	180 000	38,45
05/18/2015	(9) BSA	50 000	-	50 000	50 000	29,58
05/18/2015	(10) Free shares	450 400	9 850	440 550	440 550	
09/08/2015	(11) BSA	274 200	-	274 200	274 200	28,01
09/08/2015	(12) Stock Options	1 982 300	113 500	1 868 800	1 868 800	27,55
03/14/2016	(10) BSA	229 361	42 161	187 200	187 200	27,37
03/14/2016	(11) Stock Options	2 060 602	30 015	2 030 587	2 030 587	22,44
10/28/2016	(12) BSA	188 000	0	188 000	188 000	18,68
10/28/2016	(10) Stock Options	2 773 028	0	2 773 028	2 773 028	17,90
<b>Total</b>		<b>10 789 029</b>	<b>832 963</b>	<b>9 956 066</b>	<b>9 961 790</b>	

- (1) Selon décision du Conseil d'administration ou de l'Assemblée Générale
- (2) Le 19 mars 2014, nous avons contracté un accord avec Trout Capital LLC afin qu'ils agissent en tant qu'agent de placement pour nous fournir des services liés à un placement privé d'actions auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés ou d'investisseurs institutionnels accrédités. Le 24 mars 2014, nous avons émis 4.000.000 actions ordinaires pour ce placement privé qui a conduit à une levée de fonds de 20.520 milliers d'euros. Les honoraires payés à Trout Capital LLC se sont élevés à 965 milliers d'euros, incluant la juste valeur de 174 milliers d'euros des 50.000 BSA (Bons de Souscription d'Actions) émis le 24 mars 2014, et 791 milliers d'euros payés au comptant. Ces honoraires ont été déduits de la prime d'émission.
- (3) Le Conseil a décidé le 18 Septembre 2012 l'attribution de 102.174 actions gratuites dont 102.099 réellement attribuées au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 ans à compter du 18 septembre 2012 et sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date. Ces actions

doivent par ailleurs être détenues pendant 2 ans après la date d'acquisition pour être cessibles. L'acquisition définitive de ces actions a été validée par un Conseil d'Administration en date du 29 septembre 2014. Les 2.976 actions restantes sont celles qui avaient été attribuées aux collaborateurs étrangers pour qui la période d'attribution définitive est de 4 ans.

- (4) Le Conseil a décidé le 19 mars 2013 l'attribution de 102.174 actions gratuites dont 102.000 réellement attribuées au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 ans à compter du 19 mars 2013 et sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date. Ces actions doivent par ailleurs être détenues pendant 2 ans après la date d'acquisition pour être cessibles.
- (5) Le Conseil a décidé le 10 avril 2014 l'attribution de 100.000 actions gratuites au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 ans à compter du 10 avril 2014 et sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date. Ces actions doivent par ailleurs être détenues pendant 2 ans après la date d'acquisition pour être cessibles.
- (6) Le Conseil a décidé le 8 janvier 2015 l'attribution de 50.000 actions gratuites au profit d'un salarié du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 ans à compter du 8 janvier 2015 et sous réserve de la présence du bénéficiaire au sein du groupe à cette date. Ces actions doivent par ailleurs être détenues pendant 2 ans après la date d'acquisition pour être cessibles.
- (7) Le Conseil a décidé le 24 mars 2015 l'attribution de 2.000.000 options de souscription d'action au profit de salariés du groupe. Ces options pourront être exercés à hauteur de 25% après expiration d'un délai de douze mois, puis 6.25% chaque trimestre et ceux au plus tard dans les 10 ans après leur attribution, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.
- (8) Le Conseil a décidé le 27 mars 2015 l'attribution de 200.000 BSA au profit d'administrateurs de la société. Les BSA attribués seront exerçable à hauteur d'un tiers des BSA à l'expiration de chaque année écoulée à compter de leur émission, sous réserve de la présence continue du bénéficiaire au conseil d'administration. Les BSA qui n'auront pas été exercés dans une période de 10 ans seront caducs.
- (9) Le Conseil a décidé le 18 mai 2015 l'attribution de 50.000 BSA au profit d'un consultant du groupe. Les BSA attribués seront exerçable à hauteur d'un tiers des BSA à l'expiration de chaque année écoulée à compter de leur émission, sous réserve de la continuité de la collaboration entre le consultant et le groupe. Les BSA qui n'auront pas été exercés dans une période de 10 ans seront caducs.
- (10) Le Conseil a décidé le 18 mai 2015 l'attribution de 450.400 actions gratuites attribuées au profit de salariés du groupe. Ces actions seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 2 ans à compter du 18 Mai 2015 et sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.
- (11) Le Conseil a décidé le 08 septembre 2015 l'attribution de 274.200 BSA au profit d'administrateurs de la société. Les BSA attribués seront exerçable à hauteur d'un tiers des BSA à l'expiration de chaque année écoulée à compter de leur émission, sous réserve de la présence continue du bénéficiaire au conseil d'administration. Les BSA qui n'auront pas été exercés dans une période de 10 ans seront caducs.
- (12) Le Conseil a décidé le 8 septembre 2015 l'attribution de 1.982.300 options de souscription d'action au profit de salariés du groupe. Ces options pourront être exercés à hauteur de 25% après expiration d'un délai de douze mois, puis 6.25% chaque trimestre et ceux au plus tard dans les 10 ans après leur attribution, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.
- (13) Le Conseil a décidé le 14 mars 2016 l'attribution de 229.361 BSA au profit d'administrateurs et de consultant de la société. Les BSA attribués seront exerçable à hauteur d'un tiers des BSA à l'expiration de chaque année écoulée à compter de leur émission, sous réserve de la présence continue du bénéficiaire au conseil d'administration. Les BSA qui n'auront pas été exercés dans une période de 10 ans seront caducs.
- (14) Le Conseil a décidé le 14 mars 2016 l'attribution de 2.060.602 options de souscription d'action au profit de salariés du groupe. Ces options pourront être exercés à hauteur de 25% après expiration d'un délai de douze mois, puis 6.25% chaque trimestre et ceux au plus tard dans les 10 ans après leur attribution, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.

- (15) Le Conseil a décidé le 28 octobre 2016 l'attribution de 188.000 BSA au profit d'administrateurs et de consultant de la société. Les BSA attribués seront exerçable à hauteur d'un tiers des BSA à l'expiration de chaque année écoulée à compter de leur émission, sous réserve de la présence continue du bénéficiaire au conseil d'administration. Les BSA qui n'auront pas été exercés dans une période de 10 ans seront caducs.
- (16) Le Conseil a décidé le 28 octobre 2016 l'attribution de 2.773.028 options de souscription d'action au profit de salariés du groupe. Ces options pourront être exercés à hauteur de 25% après expiration d'un délai de douze mois, puis 6.25% chaque trimestre et ceux au plus tard dans les 10 ans après leur attribution, sous réserve de la présence des bénéficiaires au sein du groupe à cette date.

#### ➤ 4.3.11 Variation des capitaux propres

Montants exprimés en euros	Capital Social	Primes d'émission	Reserves réglementées	Report à Nouveau	Résultat Net de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2015	1 758 931	395 909 313	58 394	(115 744 696)	11 370 668	293 352 608
Exercice BSA/BSPCE/AGA	7 822	641 670	(4 975)	-	-	644 517
IPO	-	-	-	-	-	-
Boni fusion	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	5 799 641	5 799 641
Affectation du résultat	-	-	-	11 370 667	(11 370 667)	-
Solde au 31/12/2016	1 766 753	396 550 983	53 419	(104 374 029)	5 799 641	299 796 766

## ➤ 4.3.12 Entreprises liées

<i>Montants exprimés en euros</i>	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
<b>Montant concernant plusieurs postes de bilan</b>			
Capital souscrit, non appelé	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Avances et acomptes	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Avances et acomptes	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	36 760 009	-	-
Autres participations	-	-	-
Avances rattachées à des participations	71 614 001	-	-
Prêts	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
<b>Total Immobilisations</b>	<b>108 374 009</b>	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
<b>Créances</b>			
Créances clients et comptes rattachés	2 308 278	-	-
Autres créances	739 250	-	-
Capital souscrit appelé, non versé	-	-	-
<b>Total Créances</b>	<b>3 047 528</b>	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	-	-	-
<b>Total VMP et Disponibilités</b>	-	-	-
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 521 924	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	-	-	-
<b>Total Dettes</b>	<b>3 521 924</b>	-	-

## ➤ 4.3.13 Charges constatées d'avance

<i>Montants exprimés en euros</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Charges d'exploitation	6 129 253	3 817 568
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
<b>Total</b>	<b>6 129 253</b>	<b>3 817 568</b>

Cette forte augmentation des charges d'exploitation constatées d'avance s'explique principalement par la constatation d'avances non remboursables relatives aux services de sous-traitance de production.

➤ **4.3.14 Produits constatés d'avance**

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
Produits d'exploitation	36 229 000	53 945 822
Produits financiers	-	-
Produits exceptionnels	-	-
<b>Total</b>	<b>36 229 000</b>	<b>53 945 822</b>

Les produits constatés d'avance de 36M€ proviennent essentiellement de l'étalement d'une partie des avances non remboursables des contrats de collaboration avec Pfizer et Servier.

**4.4 Notes relatives au compte de résultat**

➤ **4.4.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique**

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
France	15 304 168	25 042 456
Etranger	28 648 264	27 628 712
<b>Total</b>	<b>43 952 432</b>	<b>52 671 168</b>

➤ **4.4.2 Autres produits d'exploitation**

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Prestations diverses	110	121 141
Port et accessoires	-	-
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>121 141</b>

➤ **4.4.3 Charges de personnel**

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Salaires et traitements	7 295 979	6 547 826
Charges sociales et fiscales	9 592 557	15 372 407
<b>Total</b>	<b>16 888 536</b>	<b>21 920 232</b>

Le montant élevé des charges sociales s'explique par des décaissements de charges URSSAF sur les options de souscription d'actions et actions gratuites en 2015 pour 12.3M€ et pour 6.3M€ en 2016.

➤ **4.4.4 Frais de recherche et développement**

Le montant des frais de recherche et développement passé en charge sur l'exercice représente 32.872 k€.

#### ➤ 4.4.5 Résultat financier et exceptionnel

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
<b>Produits financiers</b>		
Gains de change	4 489 176	7 387 893
Produits de cession des Dépôts à terme	1 035 175	977 193
Produits d'intérêts sur comptes courants d'associés	113 114	700 535
Produits de cession des autres éléments d'actifs cédés	-	-
Ecart de conversion	-	-
Reprises de provisions à caractère financier	218 056	10 392
Autres produits financiers	367 951	4 243
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur comptes bancaires	-	192 836
Intérêts sur autres dettes financières	-	-
Charge sur cessions de produits financiers	-	-
Pertes de change	2 891 282	1 470 080
Ecart de conversion	-	-
Dotation aux provisions à caractère financier	1 605 256	190 163
Autres charges financières	129 886	-
<b>Résultat financier</b>	<b>1 597 048</b>	<b>7 227 177</b>
<b>Produit exceptionnels</b>		
Produits divers de gestion courante	45 625	11 541
Produit de cession des éléments d'actif cédés	315 671	262 420
Reprises sur provisions et transferts de charges	466 068	762 122
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion courante	17 477	66 264
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	215 554	1 877 771
Valeur comptables des éléments d'actif cédés	286 179	89 463
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	414 263	386 625
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(106 109)</b>	<b>(1 384 040)</b>

Les autres produits financiers sont constitués pour la majorité des intérêts moratoires perçus sur l'encaissement du CIR 2014.

La dotation aux provisions à caractère financier, correspond à la dépréciation sur les instruments financiers.

Les autres charges financières sont des versements de capital garanti sur des instruments financiers.

Les dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions au 31 décembre 2016 correspondent aux risques pour litige survenu durant l'exercice.

#### ➤ 4.4.6 Impôts sur les bénéfices

<i>Montants exprimés en euros</i>	<b>Avant impôt</b>	<b>Impôt</b>	<b>Après impôt</b>
Résultat courant	(2 183 090)	(8 088 839) <sup>(1)</sup>	5 905 749
Résultat exceptionnel	(106 109)	-	(106 109)
<b>Total</b>	<b>(2 289 198)</b>	<b>(8 088 839)</b>	<b>5 799 641</b>

(1) la créance d'impôt constatée a pour origine le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt pour la compétitivité de l'emploi

Les déficits restant à reporter au 31 décembre 2016 s'élèvent à 82.924K€.

#### 4.5 Engagements hors bilan

Les engagements donnés par la Société n'apparaissant pas au bilan sont les suivants.

Les contrats de crédit-bail sont essentiellement constitués par du matériel de laboratoire :

	Redevances		
	cumulées	exercice	Restant à payer
Crédit bail mobilier	2 111 614	117 792	94 496
<b>Total</b>	<b>2 111 614</b>	<b>117 792</b>	<b>94 496</b>

- Les engagements de soutien financiers à ses filiales.
- Des engagements de retraite au 31 décembre 2016 d'un montant de 531.703 euros. La Société a retenu, dans l'évaluation des engagements de retraite, les hypothèses suivantes :
  - un taux de rotation du personnel de 3,71% pour les cadres et 5,20% pour les non cadres par an ;
  - une augmentation annuelle des salaires de 2% ;
  - un taux de charges sociales patronales de 45% ;
  - un âge de départ en retraite de 65 ans ;
  - un taux d'actualisation de 1,75%.
- L'engagement de location des locaux de la Société, à Paris, dans le cadre d'un bail 6-9, s'élevant à 5.027.977 euros.
- Collectis s'est engagé à garantir le paiement des loyers de New York en cas d'insolvabilité de Collectis, Inc.
- Les engagements sur instruments de change à prime nulle sont les suivants (Vendeur USD/Acheteur EUR) :
  - Les Tunnels pour 16.981,31€ dont 7.115,07€ à échéance en 2017 et 9.866,24€ à échéance en 2018
  - Les Accumulateur pour 20.186,89€ dont 14.281,38€ à échéance en 2017 et 5.905,51€ à échéance en 2018
  - Le change à terme 5.261,47€ à échéance en 2017

#### 4.6 Effectifs moyens

Les effectifs moyens de la Société au cours des exercices 2016 et 2015 sont les suivants :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Cadres	60	57
Agents de maîtrise et techniciens	19	23
Ouvriers et employés	-	-
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>80</b>

#### 4.7 Rémunération des organes de direction

En incluant les primes annuelles, les rémunérations des organes de direction de la Société au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 751K€.

#### 4.8 Evènements postérieurs à la clôture

Le 6 Février 2017, nous annonçons que l'autorisation de la FDA pour l'entrée en développement clinique d'UCART123, le candidat médicament CAR-T allogénique « sur étagère » de Collectis ciblant des tumeurs hématologiques (LAM et LpDC), avait été accordée.

#### 4.9 Filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital y compris le résultat	Quote-part du capital détenue %	Nombre d'actions	Valeurs des titres détenus	
					Valeurs brutes	Provisions constituées
Calyxt	36 376 001	(14 226 643)	100%	80 000	36 376 001	-
Collectis Inc	71 614 000	(6 450 703)	100%	1	71 614 000	-

	Prêts et avances consentis par la Société non encore remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Bénéfice net ou perte 2016
Calyxt	-	142 301	(9 876 859)
Collectis Inc	71 614 001	152 355	(2 054 347)

#### **4.10 Transactions avec les parties liées**

Absence de transfert de ressources, de services ou d'obligations entre Collectis, présentant les états financiers, et une partie liée.